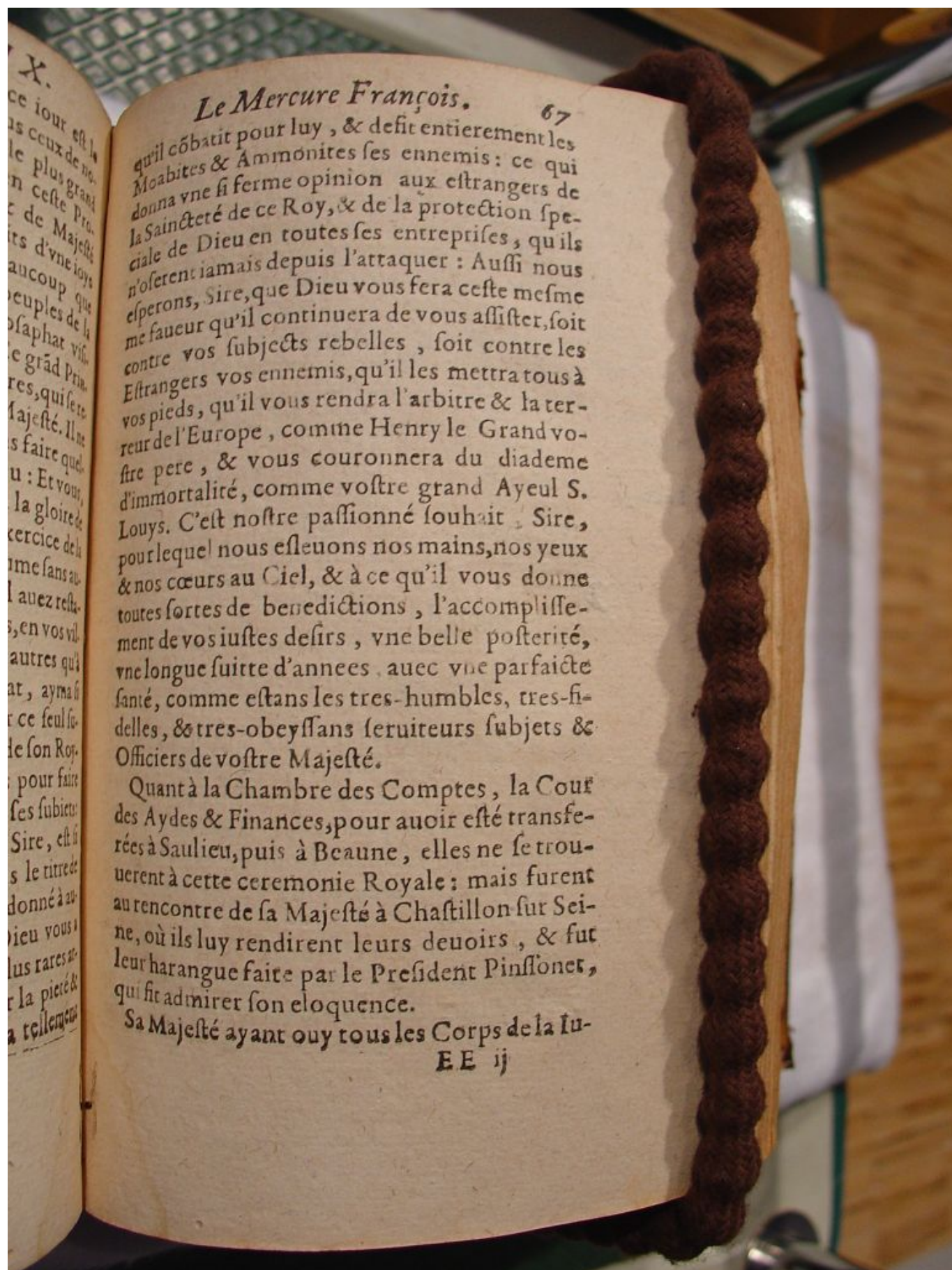


1629_067.jpg



1629_755.jpg

Le Mercure François. 755

eminente; d'autant que les Canons n'eussent peu venir au passage (lors pris) qu'à la miséricorde de l'ennemy, qui en diuers lieux pouuoit couper chemin auec toute sorte d'auantage: outre qu'ils eussent esté forcez de venir quasi depuis Zouenar sur la Digue à la mercy des mousquetades, & du Canon Hollandois gardé par l'estenduë de ses retranchemens: ainsi que l'experience fit voir, lors que l'Espagnol y passa, où plusieurs hommes & cheuaux furent tuez; Car alors le Côte Ernest de Nassau estoit arriué audit Arnem auec cinq mille hommes, qui commençoit desia à se retrancher au dehors de telle sorte, que cette place ne se pouuoit emporter qu'auec vn lōg siege, & l'engagement de toute l'armée Espagnolle, qui auoit affaire ailleurs tant pour sa conseruation, que pour celle du pays, afin de diuertir s'il se pouuoit, le siege de Boisdeduc; & par consequent il y auoit peu d'apparence qu'ils peussent passer par VVaghemuge & Heuen.

Mais les difficultés luy firent quitter.

Comte Ernest de Nassau se retranche au dehors d'Arnem.

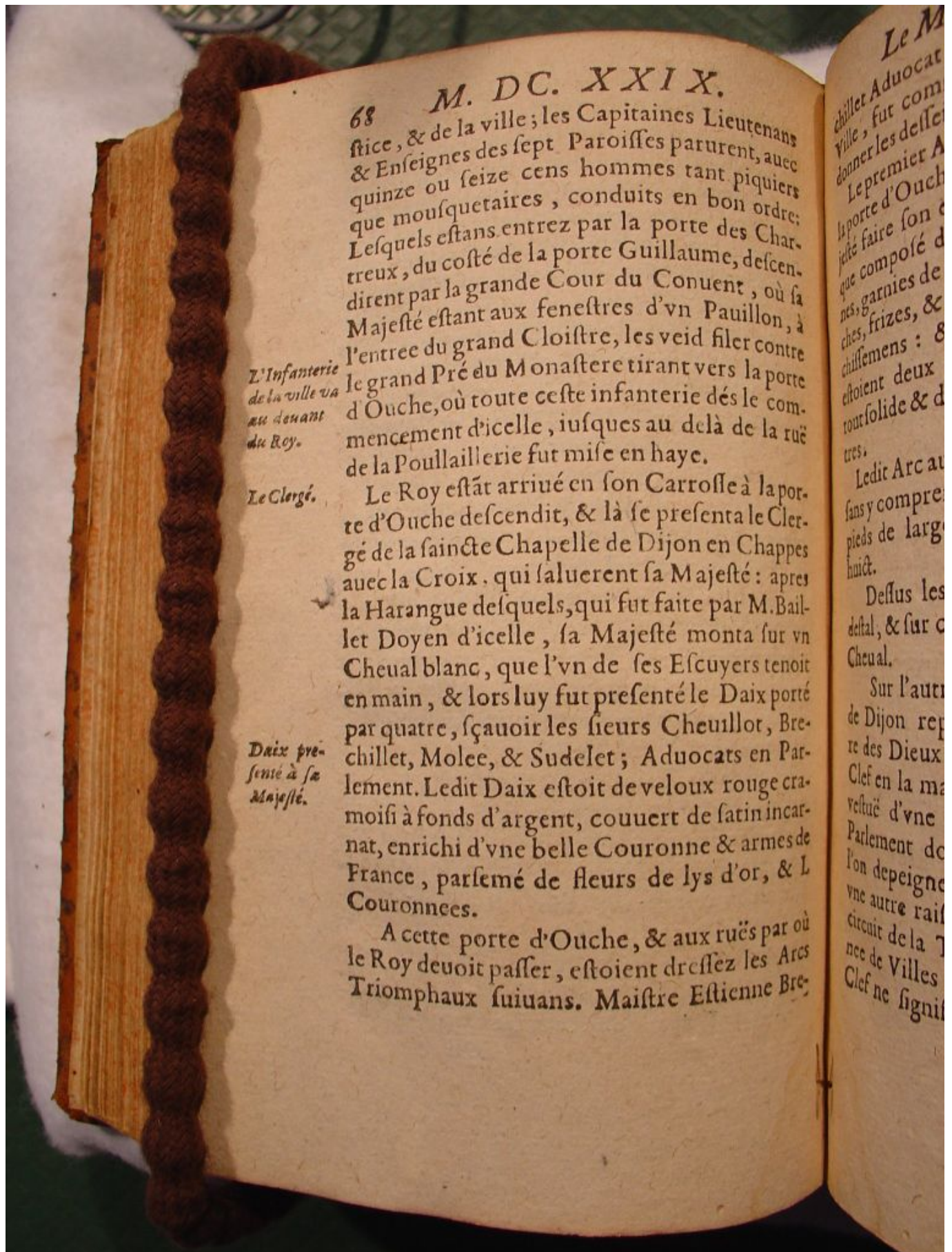
Pour ce qui est de la ville de Douesbourg, sur laquelle ils auoient aussi dessein; Il est vray qu'alors elle estoit peu fournie d'hommes & de munitions, & que les Bourgeois estoient en de grādes apprehensions, cōme aussi les villes cy-dessus dites: mais pour ces expeditiōs il falloit auoir le tēps necessaire pour cet effet, qui neantmoins s'escouloit insensiblement, & bien souuent auec mille accidēts inopinez. De plus, il falloit tirer des trēchées, auec de grādes despences; loger l'armée cōformement à la ne-

Bourgeois de Douesbourg apprehendent le siege

Defaut en l'armée Espagnolle.

CCCC iij

1629_068.jpg



68 M. DC. XXIX.

ffice, & de la ville; les Capitaines Lieutenans & Enseignes des sept Paroisses parurent, avec quinze ou seize cens hommes tant piquiers que mousquetaires, conduits en bon ordre: Lesquels estans entrez par la porte des Charreux, du costé de la porte Guillaume, descendirent par la grande Cour du Conuent, où sa Majesté estant aux fenestres d'un Pauillon, à l'entree du grand Cloistre, les veid filer contre le grand Pré du Monastere tirant vers la porte d'Ouche, où toute ceste infanterie dès le commencement d'icelle, iusques au delà de la rue de la Poullaillerie fut mise en haye.

L'Infanterie de la ville va au deuant du Roy.

Le Clergé.

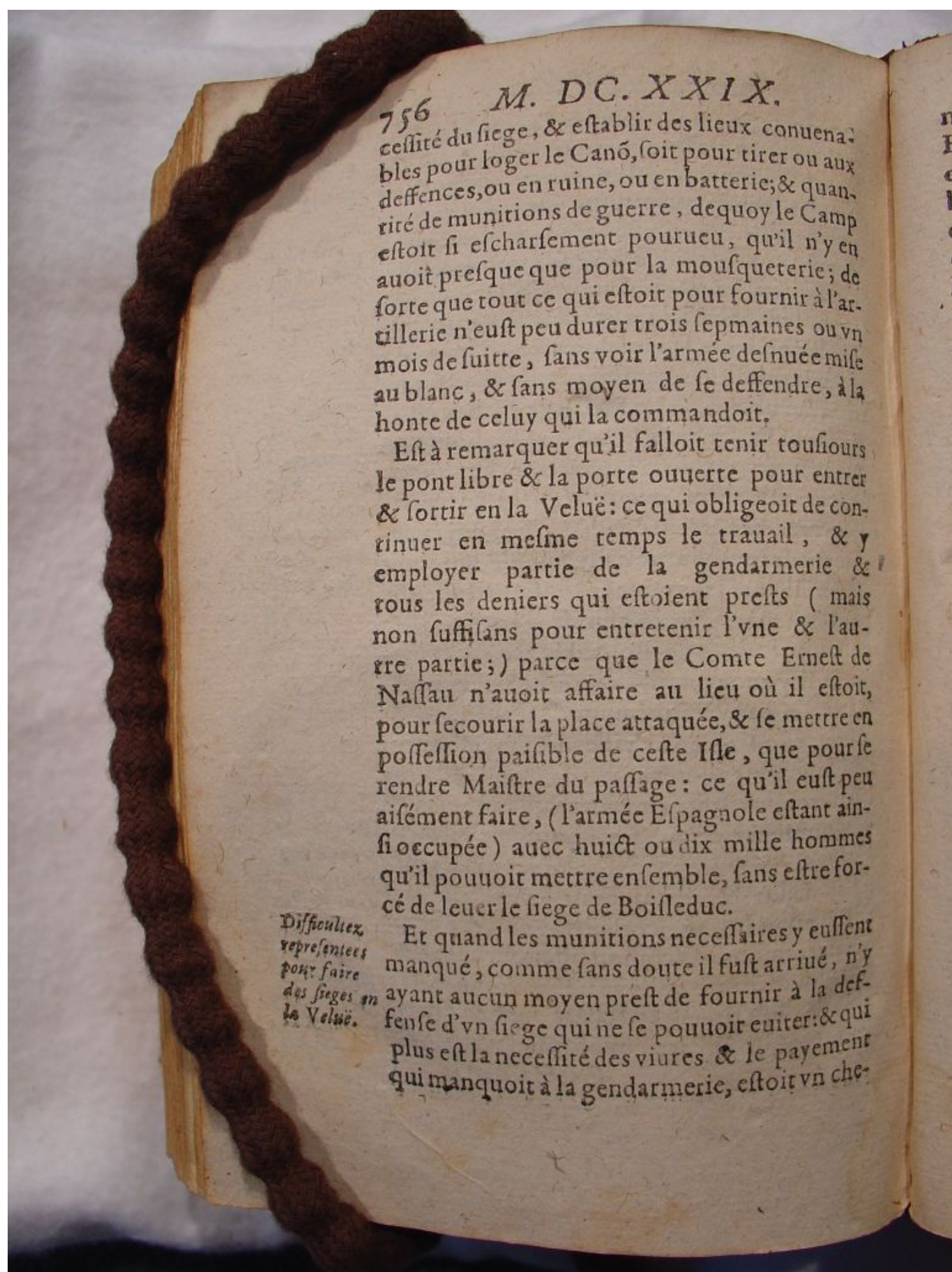
Le Roy estat arriué en son Carrosse à la porte d'Ouche descendit, & là se presenta le Clergé de la sainte Chapelle de Dijon en Chappes avec la Croix, qui saluerent sa Majesté: apres la Harangue desquels, qui fut faite par M. Baillet Doyen d'icelle, sa Majesté monta sur vn Cheual blanc, que l'un de ses Escuyers tenoit en main, & lors luy fut présenté le Daix porté par quatre, sçauoir les sieurs Cheuillot, Brechillet, Molee, & Sudelet; Aduocats en Parlement. Ledit Daix estoit de veloux rouge cramoi si à fonds d'argent, couuert de satin incarnat, enrichi d'une belle Couronne & armes de France, parsemé de fleurs de lys d'or, & L Couronnees.

Daix présentée à sa Majesté.

A cette porte d'Ouche, & aux rues par où le Roy deuoit passer, estoient dressez les Arcs Triomphaux suiuaus. Maistre Estienne Bre-

*Le M
chillet Aduocat
Ville, fut com
donner les desse
Le premier A
la porte d'Ouch
jeté faire son
que composé d
nes, garnies de
ches, frizes, &
chiffemens: 8
estoit deux
tour folide & d
tres.
Ledit Arc au
sans y compre
piés de larg
huit.
Dessus les
destal, & sur c
Cheual.
Sur l'autr
de Dijon rep
re des Dieux
Clef en la ma
vestuë d'une
Parlement de
l'on depeigne
vne autre rail
circuit de la T
nec de Villes
Clef ne signi*

1629_756.jpg



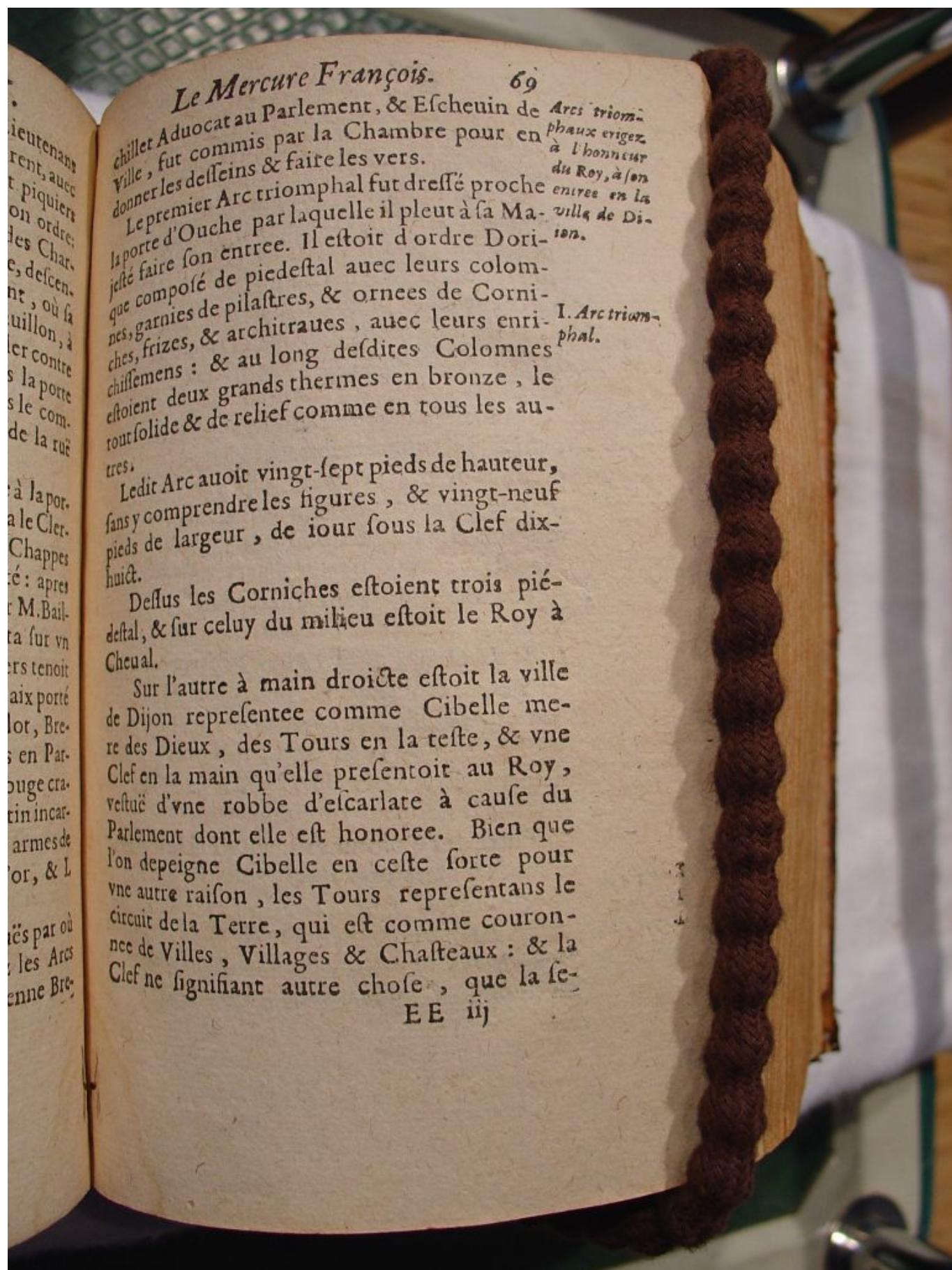
Difficultez
representees
pour faire
des sieges en
la Veluë.

756 M. DC. XXIX.
cessité du siege, & establir des lieux conuenables pour loger le Canō, soit pour tirer ou aux deffences, ou en ruine, ou en batterie; & quantité de munitions de guerre, dequoy le Camp estoit si escharsément pourueu, qu'il n'y en auoit presque que pour la mousqueterie; de sorte que tout ce qui estoit pour fournir à l'artillerie n'eust peu durer trois semaines ou vn mois de suite, sans voir l'armée desnuee mise au blanc, & sans moyen de se deffendre, à la honte de celuy qui la commandoit.

Est à remarquer qu'il falloit tenir tousiours le pont libre & la porte ouuerte pour entrer & sortir en la Veluë: ce qui obligeoit de continuer en mesme temps le trauail, & y employer partie de la gendarmerie & tous les deniers qui estoient prests (mais non suffisans pour entretenir l'une & l'autre partie;) parce que le Comte Ernest de Nassau n'auoit affaire au lieu où il estoit, pour secourir la place attaquée, & se mettre en possession paisible de ceste Isle, que pour se rendre Maistre du passage: ce qu'il eust peu aisément faire, (l'armée Espagnole estant ainsi occupée) avec huit ou dix mille hommes qu'il pouuoit mettre ensemble, sans estre forcé de leuer le siege de Boisduduc.

Et quand les munitions necessaires y eussent manqué, comme sans doute il fust arriué, n'y ayant aucun moyen prest de fournir à la defense d'un siege qui ne se pouuoit euer: & qui plus est la necessité des viures & le payement qui manquoit à la gendarmerie, estoit vn che-

1629_069.jpg



1629_757.jpg

Le Mercure François. 757

min pour aboutir à vne ruine irreparable. Et pour le troisieme, il est mal-aisé de croire que ce diuertissement eust peu estre fait par le bruslement & le pillage du pays de la Veluë, comme iugeoit tres-bien le Comte Henry, ce qu'il eust empesché s'il eust esté aussi pôctuellement obey, que sa charge & son desir le requeroit: pour ce qu'il voyoit bien que l'ennemy pour ruine, bruslemēt & rauage, n'eust peu estre esbranlé ny contraint de quitter le siege de Boissleduc, parce que ce rauage pouuoit estre réparé en moins de deux ans. Et d'autant que cette maxime est veritable, qui dit, que pays ruiné vaut mieux que pays perdu; il falloit faire paroistre en toutes façons de vouloir cōseruer pour tousiours la chose acquise, & y tra-
 uailer tout de bon: ce qui ne pouuoit estre en
 bruslant & ruināt, d'autant que ce que l'on veut
 retenir veut estre gardé & conserué en son en-
 tier: mais ce qui ne se peut cōseruer, est ordinaie-
 ment exposé aux ruines & aux degasts; ce que
 souuentefois on est contraint faire par la loy
 de la guerre. Ainsi Agesilaüs pour chasser Pha-
 nabasuc d'Afrique, gasta tout le pays, luy ostāt
 l'aïse & la cōmodité de son sejour. Mais vou-
 lant conseruer ses conquestes d'Asie, il vſa de
 douceur, sans effusion de sang & sans bānir vn
 seul des Offic. des pays qu'il alloit cōquerant.

Pour donc bien conduire ceste expedition
 deux choses estoïēt requises. La premiere, vſer
 de grande clemence enuers les habitans du
 pays de toutes cōditions & qualitez, avec vne

*Les ruines
 & ravaiges
 faits en quel-
 le ne pouuoient
 deliurer
 Boissleduc.*

*Prudence
 d'Agesilaüs.*

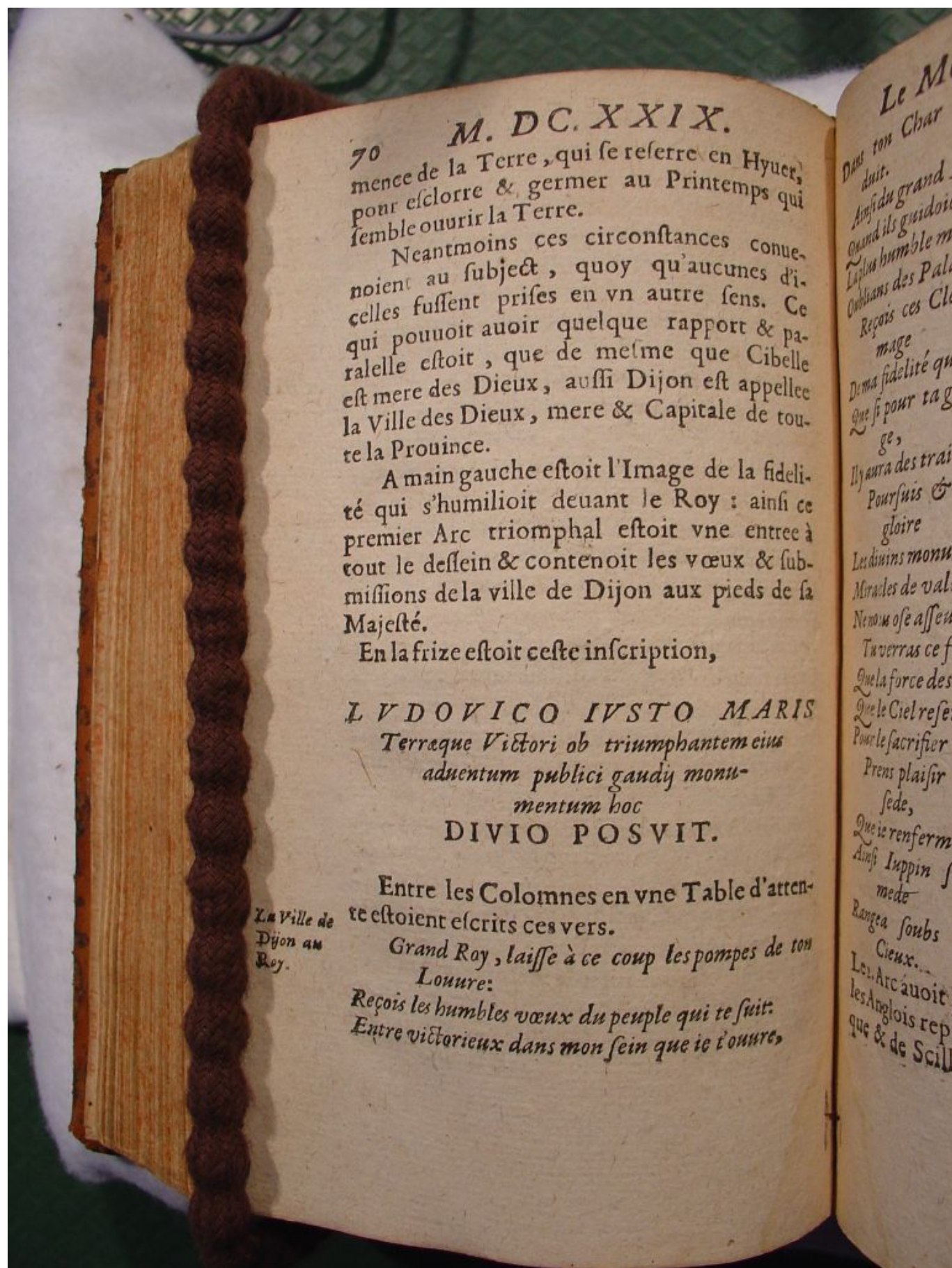
*Deux cho-
 ses requises
 à ceste expe-
 dition.*

CCCC iij

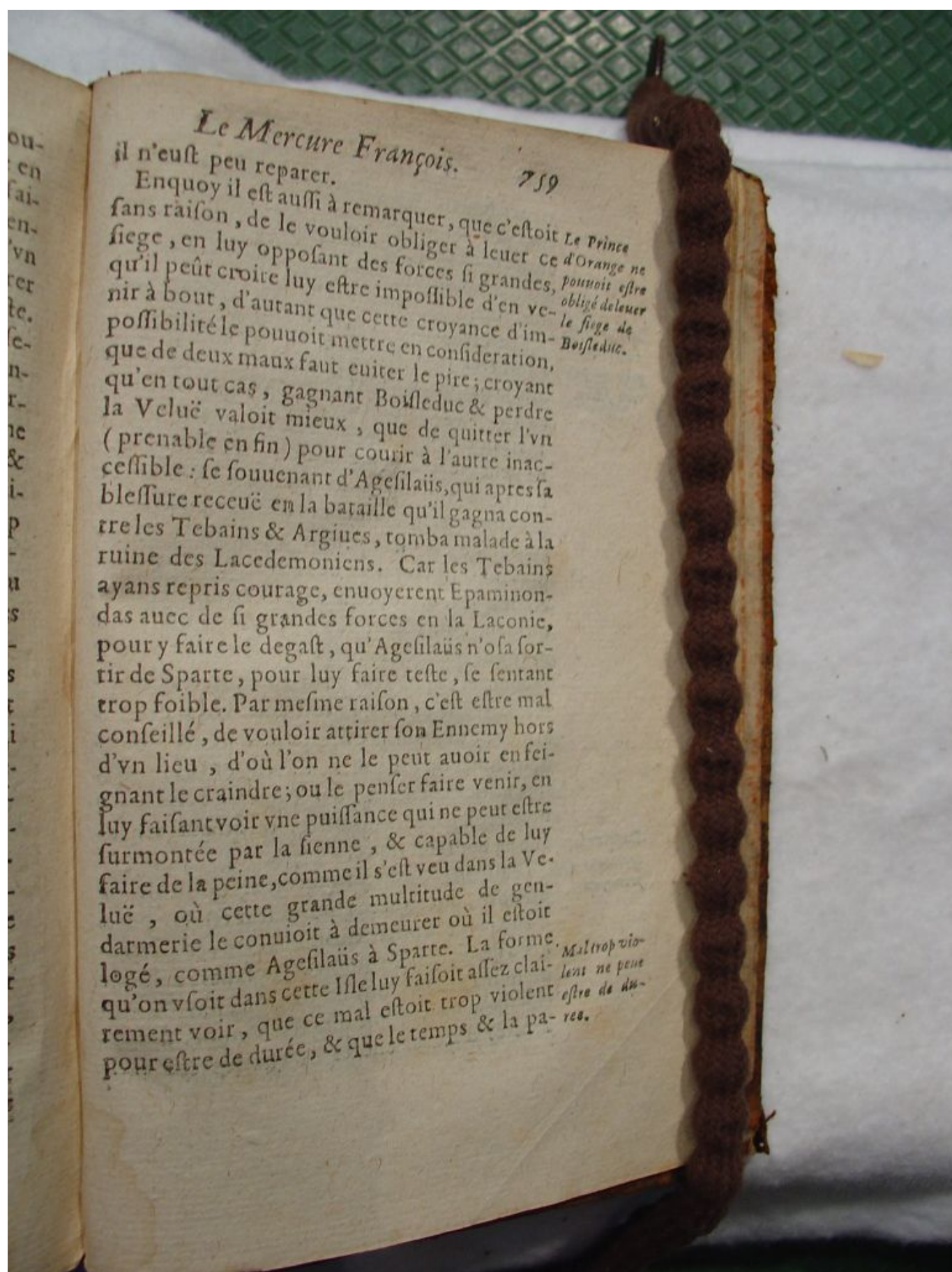
1629_758.jpg



1629_070.jpg



1629_759.jpg



1629_071.jpg

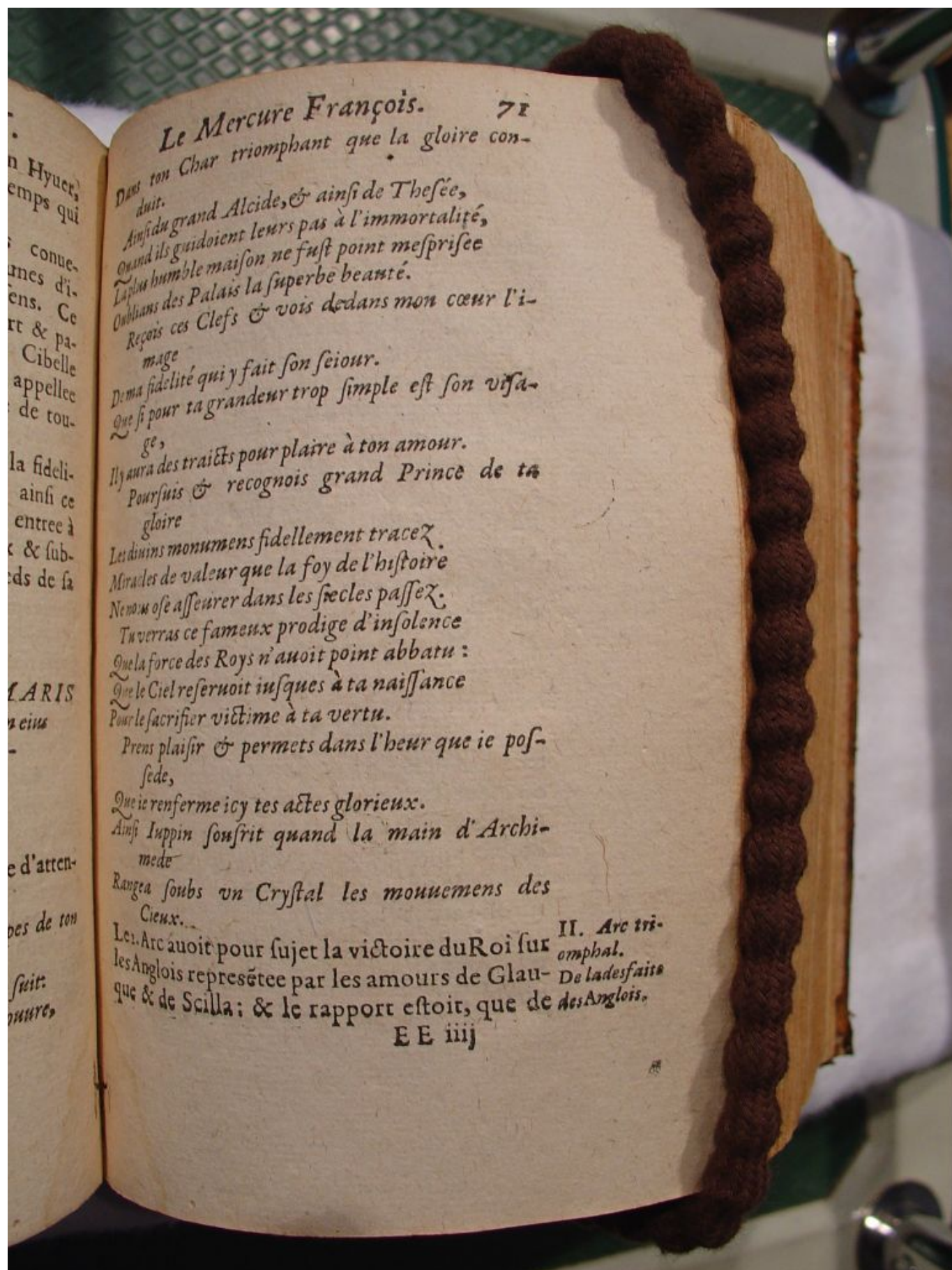


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan